



وزارة الزراعة
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

مشروع التسيير المستدام للموارد الطبيعية
والتجهيز البلدي وتنظيم المنتجين الريفيين - بروكري

PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES
NATURELLES, D'ÉQUIPEMENT COMMUNAL ET DE
STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX
(PROGRES)

لجنة إبرام الصفقات العمومية
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
CPMP/UGP - PROGRES

رقم :14/2024.....

Date :08/03/2024..... بتاريخ

Le Président

الرئيس

Avis rendant un appel d'offres infructueux

Nom de l'Autorité contractante : Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles,
d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux-PROGRES

Dénomination du marché : Travaux de Construction de 99 ouvrages de vidange de type « passe à
batardeaux » dans la zone d'intervention de PROGRES, Phase II du Programme d'aménagement 2023,
en trois lots distincts

Mode de passation : Appel d'Offres National Ouvert

Nombre de lots : 3

Numéro du DAON : N°02/CPMP/PROGRES/2023

Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 29/11/2023

Nombre des offres reçues et identité des soumissionnaires : Cinq (5)

1. Ets NASR ;
2. IPC sarl ;
3. TAWFIK/PROBTP ;
4. HAWA-TP ;
5. GBG

Date d'ouverture d'offres : 03/01/2024 à 12h15

Référence réglementaire :

La commission de passation de marchés publics de PROGRES (CPMP/PROGRES) dans sa séance du 31
janvier 2024 a déclaré infructueux l'appel d'offres en question sous réserve de l'avis de non-objection
de la commission Nationale de contrôle des marchés publics (CNCMP).

La CNCMP dans ces séances du 20 février et 7 mars n'a pas eu d'objection sur la décision de la
CPMP/PROGRES de le rendre infructueux (Extrait PV N°11/CNCMP du 15/02/2024 et PV N°18/CNCMP
du 07/03/2024).

La publication du présent avis ouvre le délai de 5 jours ouvrables pour exercer le recours auprès de la
Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en vertu de
l'article 55 du code des marchés publics.

Mohamed Lemine Ould Lemrabott
PROGRES
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
LE PRÉSIDENT